

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire
du 20 octobre 2018 effectuée à Vienne

Personnes présentes physiquement :

- Adrien Cossa ;
- Anna ;
- Jérôme Poisson ;
- Simona.

La séance débute à 14:04. Sont inscrits à l'ordre du jour :

- Bilan adhérents et cotisations ;
- Remboursement frais divers ;
- RGPD, CNIL, mentions légales ;
- CAA, FLA (signatures contributeurs) ;
- « Liberapay »
- « Apayer » ;
- Retour rapide sur les actions « à faire » de l'année dernière ;
- Résumé du développement durant les derniers mois ;
- Résumé PyCon 2018 ;
- Réflexions sur la simplification et l'expérience utilisateur ;
- Dynamisation de la communauté ;
- Impliquer la communauté pour développer l'interface ;
- Stratégie de monétisation.

Tous les points sont discutés entre les personnes présentes physiquement et rapportés sur le salon de discussion afin de permettre le suivi et la participation sur Internet.

- L'association regroupe 85 membres, soit 10 de plus que l'année dernière. Le bilan de l'exercice financier 2017-2018 indique une recette de 551,40 € provenant des dons et cotisations, et 162,36 € de dépense pour les frais bancaires. Le compte en banque contient à ce jour 4198,16 € et la caisse 104,18 €, soit un total actif de 4302,34 €.
- Jérôme ne s'est pas encore fait rembourser les divers frais qu'il a avancé depuis septembre 2015. D'après un premier calcul, le total de la somme à rembourser s'élève à :
 - 146 € pour l'hébergement et 20 € pour le repas PyCon 2018 à Lille ;
 - 1044,80 € pour la location des serveurs et noms de domaine depuis le 01/09/2015.
- Tâches à faire concernant la législation et les droits d'auteurs :
 - Les mentions légales sont toujours absentes sur le site officiel. Il faudrait développer un outil pour qu'elles soient faciles à afficher sur une instance de Libervia (lors de la première visite). Sur libervia.org¹, l'utilisation des cookies n'a pas changé depuis l'année dernière (utilisés pour la session uniquement), et nous conservons les logs du serveur web Apache qui contiennent notamment l'IP des utilisateurs.
 - Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)² est une nouvelle réglementation européenne appliquée depuis le 25 mai de cette année.
 - CAA (Copyright Assignment Agreement) et CLA (Contributor License Agreement) : il s'agit de faire signer un accord à tous les contributeurs pour donner au bureau les droits sur le code, et ainsi changer la licence si nécessaire. Ceci peut être nécessaire à l'avenir

1 <https://libervia.org>

2 https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A8glement_g%C3%A9n%C3%A9ral_sur_la_protection_des_donn%C3%A9es

pour par exemple passer sur une nouvelle version de l'AGPL (nous utilisons principalement l'AGPL v3³ pour le moment), ou pour contourner des contraintes légales (par exemple, on ne peut pas mettre Cagou sur l'Apple Store parce que l'AGPL n'y est pas acceptée)... sachant que le bureau prend les décisions par consensus, et que nous nous engageons à utiliser exclusivement des licences libres. Goffi a entendu parlé de l'accord utilisé à la Free Software Foundation, la FLA⁴, de laquelle on pourrait s'inspirer. Cette proposition est acceptée, il faudra donc préparer le document et contacter tous les contributeurs.

- Liberapay a rencontré des difficultés logistiques et a conseillé à tous ses utilisateurs de transférer leur avoirs⁵. Nous avons donc transféré 313,12 € vers le compte de l'association le 27 juillet 2018. La situation est à éclaircir, est-ce que nous continuons à utiliser ce service ? Est-ce que nous cherchons une alternative ? Pour le moment, nous n'avons plus vraiment de moyen de recevoir des dons en dehors des dons en liquide et des virements bancaires.
HelloAsso⁶ semble populaire en France, c'est une alternative que nous avons écarté par le passé et que l'on pourrait peut-être re-évaluer.
Pas de décision prise pour le moment.
- Le compte sur Apayer⁷ a été fermé fin avril 2018, comme décidé lors de la dernière AG.
- Nous n'avons malheureusement pas fait tout ce qui avait été prévu : le sondage pour le nom de l'application n'a pas eu lieu, ni la mise en place des mentions légales (déjà discutée plus haut), ni le nouveau site basé sur Libervia. Ces actions « à faire » sont toujours d'actualité.
- Comme écrit sur le blog goffi.org⁸ : cagou a bien avancé (intégration d'OMEMO récente, refonte de l'UI...). Libervia est devenu un cadre web (framework) web, c'est à dire un outil pour faire des sites webs basés sur SàT/XMPP, et a été enrichi de nombreuses fonctionnalités (forum, événements, partage de fichiers, albums photos, tickets, « merge requests »). Le développement pour les prochains mois va se concentrer principalement sur Libervia et Cagou. À noter : le « changelog » est désormais écrit au fur et à mesure et il est consultable en ligne⁹.
- La participation de Goffi à la Pycon 2018 était intéressante et enrichissante. Trois personnes ont participé au « sprint » Salut à Toi (surtout pour une prise en main ; ça n'a pas débouché sur de nouvelles fonctionnalités). Goffi était à côté de 2 développeurs principaux de Kivy (ensemble d'outils pour développer des interfaces bureau et Android, utilisés pour Cagou), ce qui fut très profitable.
Il y avait beaucoup de monde pour la conférence « Salut à Toi » le samedi, ainsi que des questions. Il en est ressorti que le nombre de fonctionnalités perd souvent les utilisateurs, cependant plusieurs personnes ont dit être intéressées pour utiliser SàT dans leur travail.
- Goffi s'est intéressé de plus près aux bonnes pratiques UX (User Experience Design), et pense qu'il faudrait d'une part catégoriser les fonctionnalités (faire par exemple des « paquets » correspondant à un public différent : chat/blog, tickets/revue de code...), d'autre part impliquer au maximum les utilisateurs. Nous discutons un moment et concluons ceci :

3 <http://www.gnu.org/licenses/agpl-3.0.html>

4 <https://fsfe.org/activities/ftf/fla.en.html> (EN) ou <https://fsfe.org/activities/ftf/fla.fr.html> (FR)

5 <https://linuxfr.org/users/zatalyz/journaux/possible-coupe-de-service-sur-liberapay>

6 <https://www.helloasso.com/>

7 <https://www.apayer.fr>

8 <https://goffi.org>

9 <https://repos.goffi.org/sat/file/tip/CHANGELOG>

- Mettre en avant Cagou et Libervia (déjà prévu, comme mentionné plus haut) ;
- Fonctionnalités à mettre en avant : chat, partage de fichier, tickets (« TODO list ») ;
- Essayer de rendre le logiciel attractif pour les entreprises, les universités et la communauté scientifique.

À l'issu de la discussion, nous nous demandons si l'interface ne devrait pas être entièrement ré-articulée sur la notion de groupe de contacts, plutôt que sur les fonctionnalités.

- Nous souhaitons impliquer davantage la communauté et les membres de l'association. Nous rediscutons sur la migration éventuelle de mercurial à git, et la mise en place de miroirs sur gitlab et guthub, ceci afin de gagner en visibilité et de recevoir davantage de contributions. Goffi voudrait aussi pousser le forum sur SàT (questions/réponses, sondages...). Adrien propose de faire une newsletter pour régulièrement signaler les nouveautés.
- Adrien pense qu'en plus des sondages, afin d'aider la simplification de l'interface, l'on pourrait afficher un petit dialogue à la déconnexion pour demander à l'utilisateur s'il a eu des problèmes et, le cas échéant, qu'il puisse écrire un petit texte descriptif (sur Libervia, les tickets permettent déjà de faire des suggestions).
Adrien suggère de rajouter des options pour que les personnes intéressées (surtout les nouveaux comptes) puissent être automatiquement mis en relation avec 1 ou 2 personnes qui sont connectées au même moment, ceci afin d'avoir quelqu'un à qui parler (ce qui se rapproche en fait d'un accueil sur le salon de discussion).
Goffi trouve bonne l'idée de « guerilla testing », le fait de faire rapidement tester l'application à des personnes interrogées au hasard lors de rencontres physiques ou d'événements.
- L'objectif de pouvoir vivre du développement de SàT est toujours d'actualité. Nous avons déjà parlé par le passé du développement de fonctionnalités particulières pour les universités ou entreprises. Nous avons essayé les dons et le financement participatif : c'est beaucoup de travail pour un résultat incertain, et c'est à renouveler régulièrement.
Peut-être que l'on pourrait offrir un service payant pour ceux qui désirent augmenter leur espace disponible sur le serveur (pour le partage de fichiers) ? Ceci demanderait par contre du travail supplémentaire d'administration, serait-ce tout de même intéressant ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17:09.

Signatures :

Adrien Cossa



Jérôme Poisson

